

Protégeons

La Protection de l'Enfance

Le 25 juin 8H

Mobilisation devant la Cité des congrès à NANTES pour Les Assises de la PE

Alors que nous sommes à quelques jours des élections départementales, les services départementaux et les secteurs habilités œuvrant pour répondre aux besoins des populations les plus précaires n'ont jamais été aussi fragilisés qu'aujourd'hui.

Différentes émissions ont choqué l'opinion publique par l'absence de prise en charge éducative de qualité pour ces jeunes et familles rencontrant des difficultés.

Depuis des années les professionnels dénoncent les politiques menées par les départements dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Ils dénoncent le manque de moyens et la réorientation vers le contrôle social au détriment d'un l'accompagnement socio-éducatif.

Dans tous les départements les constats sont les mêmes, les professionnels ont vu baisser de manière drastique les moyens entre départ de collègues et burnout, les équipes se réduisent au strict minimum. Les services de la protection de l'enfance, de l'action sociale sont devenus pour les dirigeants une variable d'ajustement des budgets comptables. Chacun faisant sa « tambouille départementale » selon les courants politiques, passant sans avoir même une idée de ce que peuvent vivre, enfants, adolescents comme nourrissons relevant de la protection de l'enfance.



Pour nos organisations CGT, il est inacceptable :

- de voir des jeunes fragilisés, en danger, mise à l'écart et devoir attendre des mois voire des années pour bénéficier d'un placement, d'une mesure d'aide éducative administrative ou judiciaire
- de voir des enfants, des jeunes dormir dans les entrées, les infirmeries, à l'hôtel...
- de voir des familles et enfants, suivis seulement une fois par mois voire tous les deux mois
- de voir des jeunes victimes de violences physiques voire sexuelles au sein des structures censées les protéger d'accueillir des enfants sans pouvoir les soigner, 2 ans d'attente pour bénéficier d'aide médico-psychologique,
- de voir les mineurs étrangers isolés discriminés par une absence d'accompagnement, par une offre de prestation calculée au rabais voir marginalisés par un système qui les laisse en hôtel ou à la rue
- de voir des décisions de justice non appliquées
- de voir des professionnels tombés les uns après les autres à cause d'épuisement professionnels ou victime d'agression

Alors pour nous la Protection de l'Enfance et les services d'accompagnement social ne doivent plus être pointés à cause de leur défaillance car celle-ci n'est dû qu'au choix de l'austérité fait par les pouvoirs politiques. L'investissement pour la société de demain au travers des choix fait pour la jeunesse ne doit pas être que de vaines paroles. Les Responsables politiques (Etat, Départements, Métropoles) ne peuvent plus se payer de mots et « jouer » les prolongations en se renvoyant la balle sans cesse de : « Ce n'est pas moi c'est lui ? », façon de dire par l'Etat que : « la protection de l'Enfance est une prérogative des Départements » depuis les Lois de décentralisation, nous n'avons pas d'ingérence à faire... ? ».

Pour autant la Responsabilité de l'Etat est grande et doit être ambitieuse, faite de moyens réels à la hauteur des enjeux. L'Etat doit impulser une grande politique en matière de protection de l'enfance et se porter garant de l'effectivité de celle-ci sur l'ensemble des territoires. La Protection de l'enfance doit faire partie d'une politique commune et partagée, loin des communautarismes départementaux, se souciant peu de la souffrance vécue à travers ce secteur. Un quart des enfants de la protection de l'enfance vivent aujourd'hui dans la rue.

Les Employeurs en charge de la mise en œuvre de cette politique sur les Départements doivent aussi défendre une politique ambitieuse et user de leur pouvoir afin d'interpeller les pouvoirs publics sur les manques de moyens patents depuis des années dans ce champ et ainsi permettre aux professionnels d'assurer des accompagnements éducatifs de qualité auprès des populations vulnérables.

Il est urgent de passer aux actes, et nous vous invitons à venir échanger avec nous lors d'une conférence de presse sur le projet que porte la CGT, le 25 juin à 11h.

CGT44 Action-Sociale
Médico-Sociale
07-67-35-47-97
codasms@outlook.fr

